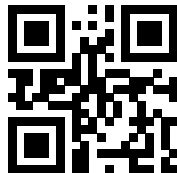




Ecrit par Echo du Mardi le 27 mai 2021

L'ECHAUGUETTE SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 mai 2021 sous réserves d'incidents

Régis BARRIER



**Avocat au Barreau d'Avignon -
Conseil en Droit des Sociétés
10, Avenue de la Croix-Rouge - B.P. 40173
84008 AVIGNON Cédex**

L'ECHAUGUETTE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Place de la Croix
84580 OPPEDE
405 343 039 RCS AVIGNON**

Aux termes d'une décision en date du 17 Mai 2021, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de restaurant, débit de boissons, salon de thé, glacier et plats à emporter et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 2 - OBJET.



Ecrit par Echo du Mardi le 27 mai 2021

La Société a pour objet :

- restaurant, débit de boissons, salon de thé, glacier et plats à emporter ;
- achat, vente, transformation et distribution de tous produits alimentaires ou non alimentaires ;
- achat et vente de produits et de services dans un but de développement touristique. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

-de supprimer le paragraphe A/Variabilité du capital social de l'article 7 - CAPITAL SOCIAL D'ORIGINE et, en conséquence, de modifier l'article 7 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL.

Le capital social est fixé à 7.622,45 euros (sept mille six cent vingt-deux euros et quarante-cinq cents) et divisé en 500 parts numérotées de 1 à 500 et chacune d'une valeur de 15,24 euros (quinze euros et vingt-quatre cents). Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires. »

Pour avis

La Gérance

3951129

Publié le 27/05/2021